

Fiche formation

Intitulé de l'action : **Bac Pro CGEA**

(Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole)

En apprentissage ou en formation initiale

Public concerné, nombre,	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3^{ème}. • Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel. • Effectif : 20 à 25 participants.
Références Formation :	<p>Code rural et de la pêche maritime, art. D 811-145 Arrêté du 27 février 2017 portant création de la spécialité "conduite et gestion de l'entreprise agricole" du baccalauréat professionnel et fixant ses conditions de délivrance (JO du 7 mars 2017)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code RNCP : 38316 • Codes NFS : 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture ; 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures ; 212 : Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire) • Formacodes : 21052 : Gestion exploitation agricole ; 21056 : Élevage • Date d'enregistrement de la certification : 24/11/2023 • Certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET DE LA FORET – SIRET 110 070 018 00012 • Niveau : 4 • Le lien de la certification sur France Compétence : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38316/ • Accès à la formation : Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant ; après un parcours de formation continue ; en contrat d'apprentissage ; en contrat de professionnalisation ; par candidature individuelle ; par expérience (VAE).
Prérequis, modalités d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau 3^{ème} minimum. • Inscrit sur AFFELNET pour les jeunes sortants de 3^{ème}. • Intérêt pour les métiers de l'agriculture (productions animales/végétales et du para-agricole). • Intérêt pour le travail en équipe, la communication et l'autonomie. • Evaluation initiale de compétences (tests et entretien). • Délai d'accès : à la rentrée scolaire ou entrées permanentes après entretien. • Accès direct en 1^{ère} après un CAP(A) ou une seconde générale ou technologique.
Présentation générale (Problématique, intérêt)	<p>Le titulaire du Bac pro CGEA est un-e responsable d'entreprise autant qu'un-e salarié-e hautement qualifié-e. Il doit maîtriser les techniques de production et, en fonction des orientations choisies, les procédés de transformation et de commercialisation. Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'oeuvre salariée, le responsable d'entreprise agricole est un homme ou une femme polyvalent-e et multicompétent-e qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Il doit pour cela assurer une veille prospective et rechercher les meilleures pratiques et techniques disponibles pour progresser.</p> <p>Très autonome, le titulaire de l'emploi travaille seul-e et en réseau avec l'appui d'associé-es, de salarié-es, d'agriculteur-rices voisin-es, de technicien-nes et de partenaires. Il dispose d'une forte capacité d'initiative. Il a le sens des responsabilités et la capacité à se remettre en cause. Il doit savoir écouter et dialoguer, et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans</p>

	<p>ses décisions et l'accompagner dans ses projets. Il peut déléguer certaines fonctions ou activités dont il garde la responsabilité.</p> <p>Il assume entre autres la responsabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Des résultats de l'entreprise. ● Du respect du code du travail. ● Du respect de la réglementation liée à la préservation de l'environnement, à la santé publique et au bien-être animal.
<p style="text-align: center;">Objectifs</p>	<p>Objectifs de la formation :</p> <p><u>En termes de pilotage stratégique de l'entreprise :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réaliser un diagnostic de l'entreprise et de l'agroécosystème ● Elaborer une stratégie globale et adapter le système de production ● S'impliquer dans des réseaux professionnels, territoriaux et sociaux <p><u>En termes de préservation et amélioration des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité fonctionnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Maintenir ou enrichir le sol en matières organiques et favoriser les régulations biologiques ● Préserver le sol de l'érosion et du lessivage <p><u>En termes de conduite et valorisation des productions alimentaires, non alimentaires et des services :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Concevoir le système de production ● Conduire le système de culture et le système d'élevage ● Entretenir les bâtiments, les installations, le matériel et les équipements ● Valoriser les productions <p><u>En termes d'organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Maintenir et améliorer le cadre, les conditions et les relations de travail ● Planifier et organiser le travail, encadrer une équipe, gérer les ressources humaines <p><u>En termes de gestion et administration de l'entreprise agricole :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Gérer les achats, les stocks, les approvisionnements et les services à l'entreprise ● Gérer et faire procéder à la gestion courante des opérations comptables ● S'acquitter de ses obligations comptables, fiscales et professionnelles ● Régler les litiges commerciaux, les conflits d'usages et de voisinage. <p>Taux de réussite : 95.65% pour l'année 2023/2024</p>
<p style="text-align: center;">Contenu de la formation</p>	<p>Contenu de la formation :</p> <p>D'un Enseignement général : Français – ESC - Histoire/géographie-Anglais-EPS ; Biologie-Ecologie - Sciences Physiques – Mathématiques -Informatique</p> <p>D'un Enseignement professionnel : Economie générale et agricole, Gestion de l'entreprise agricole, Agronomie, Agroécologie, Zootechnie, Module d'Adaptation Professionnel, Agroéquipement, SST, Certiphyto et CACES A.</p> <p>D'expériences professionnelles sur le lieu de stage : Les jeunes de 2^{nde} « productions » effectuent un stage d'ouverture de 2 semaines dans une autre région. Les jeunes de 1^{ère} Bac pro CGEA effectuent un stage de 2 semaines en production porcine en Bretagne. Les jeunes participent durant leur cursus à un stage de mobilité internationale de 3 semaines, dans le cadre du programme Erasmus +</p> <p>De nombreux projets : Animation du territoire (concours de pointage, participation aux manifestations professionnelles locales et internationales, semaine commercialisation de produits, fête de l'élevage à la MFR, stages autres régions (Bretagne et Pyrénées).</p> <p>Validation du SST, CACES A et Certiphyto.</p>

Modalités pédagogiques

Modalités :

- Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel.
- Accompagnement (soutien à l'élaboration de support d'examen, visite et suivi...).
- Apports de connaissances.
- Travaux pratiques, Travaux dirigés, Travaux de groupes.
- Visites et Interventions de professionnels (techniciens, représentants, Chambre d'Agriculture ...).

Mises en situation professionnelle.

- Utilisation de cas concrets.
- Participation aux différentes actions menées avec les acteurs de la filière : organisation de festivités agricoles, salons, stands, concours de labours, concours de pointage.
- Activités techniques : soudure, entretien du tracteur ...

Moyens pédagogiques

- Une équipe pédagogique EXPERTE pour assurer la formation « BAC PRO CGEA »
- L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de l'agriculture et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation de formations.
- L'animation de la formation est effectuée en totale conformité avec le référentiel pédagogique de l'organisme certificateur délivrant ce diplôme.
- La lisibilité de la formation est appliquée à travers un référentiel de formation détaillé et précis.

Outils pédagogiques

- Salles de cours équipées et dédiées à cette formation :
 - Tableaux, vidéoprojecteurs disponibles dans toutes les salles
 - Réseau informatique accessible dans toutes les salles de l'établissement (connexion internet haut débit), salle informatique, bâtiments et matériel conforme à la réglementation
 - Laboratoire de sciences
- Matériels et installations spécifiques :
sur le site de la MFR ou sur des exploitations de proximité (commune de VERCEL) : le transport éventuel est assuré par la MFR.

Métiers de l'agriculture et de l'élevage : découverte, présentation et utilisation éventuelle suivant la législation en vigueur des matériels suivants :

- Matériel nécessaire à l'approche du troupeau et de la manipulation
 - Matériel nécessaire à l'utilisation des différents outils (Equipements de protection individuelle)
 - Matériel automoteur et manuel utilisé sur les exploitations agricoles
 - Atelier de travail appartenant à l'établissement de formation : soudure, affûtage, mécanique...
- **Modalités :** Uniquement en présentiel
- **Lieux de stage possible en entreprise :**
 - L'élevage bovins allaitants (Exploitation agricole).
 - L'élevage bovins laitiers (Exploitation agricole).
 - L'élevage caprins (Exploitation agricole).
 - L'élevage porcins (Exploitation agricole).
 - L'élevage avicoles (Exploitation agricole).
 - L'élevage ovins (Exploitation agricole).

NB : Quel que soit le support de stage ou d'apprentissage, les jeunes peuvent choisir un système traditionnel et / ou intensif et / ou bio.

<p align="center">Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Déroulement de la formation : Une formation par alternance sous statut scolaire ou apprentissage (à partir de la classe de première) qui associe 50% de théorie et 50% de pratique. Les jeunes acquièrent par leurs expériences des savoir-faire et des méthodes de raisonnement. Ils s'insèrent dans l'entreprise grâce à un accompagnement pendant le stage, ils maîtrisent les gestes professionnels. Ils appréhendent différentes méthodes de travail auprès des entreprises agricoles et/ou organismes para-agricoles.</p> <p>Capacités générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel • Débattre à l'ère de la mondialisation • Développer son identité culturelle • Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles <p>Capacités Professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production • Piloter une entreprise agricole • Assurer la conduite technique des productions • Gérer le travail dans l'entreprise agricole • Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte • Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services • S'adapter à des enjeux professionnels particuliers <p>Réaliser une activité professionnelle, s'intégrer dans un environnement socio culturel dans le cadre du stage ERASMUS +.</p>																																
<p align="center">Durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Durée</u> : 3 ans (1900 h à la MFR) • 35 heures par semaine • Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (avec une pause à 10 heures et 15 heures) sauf le lundi début à 10h10 et vendredi fin à 16h30 • Aménagement possible selon parcours antérieur et situation de handicap. 																																
<p align="center">Dates</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivant calendrier de l'établissement • 1 seule session par an avec possibilité d'entrée en cours de formation après validation de parcours, nous consulter. 																																
<p align="center">Lieu(x)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Maison Familiale Rurale de Vercel, 36 rue de Jésus 25530 Vercel 03 81 56 39 40 – mfr.vercel@mfr.asso.fr • Références de l'établissement : N° de Déclaration d'Existence : 43250148225 – N° Siret : 77835631100010 - Statut juridique : Association loi 1901 – N° Déclaration à la Préfecture : 2006-2403-01496 – Organisme référencé qualité. • Etablissement permettant l'accès aux personnes handicapées 																																
<p align="center">Coût par participant</p>	<p>Tarifs ne comprenant pas en compte les aides à l'hébergement et à la restauration par les OPCO (pour les apprenti(e)s)</p> <table border="1" data-bbox="408 1576 1530 1921"> <thead> <tr> <th></th> <th>Internat stagiaire</th> <th>Internat apprenti</th> <th>½ pension apprenti</th> <th>Cotisations animations</th> <th>Total stagiaire</th> <th>Total internat apprenti</th> <th>Total ½ pension apprenti</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2^{nde} productions</td> <td>2265 €</td> <td></td> <td></td> <td>30 €</td> <td>2295 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1^{ère} CGEA</td> <td>2265 €</td> <td>2079€</td> <td>1037€</td> <td>30 €</td> <td>2295 €</td> <td>2379 €</td> <td>1067 €</td> </tr> <tr> <td>Terminale CGEA</td> <td>2605 €</td> <td>2446 €</td> <td>1220€</td> <td>30 €</td> <td>2635 €</td> <td>2476 €</td> <td>1250 €</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>La somme de 80 € versée au moment de la pré-inscription, pour les stagiaires uniquement, vient en avance de la pension et n'est pas restituée en cas de non-inscription définitive. Les voyages d'étude feront l'objet d'actions de financement par les jeunes, la famille complétant au besoin</i></p>		Internat stagiaire	Internat apprenti	½ pension apprenti	Cotisations animations	Total stagiaire	Total internat apprenti	Total ½ pension apprenti	2 ^{nde} productions	2265 €			30 €	2295 €			1 ^{ère} CGEA	2265 €	2079€	1037€	30 €	2295 €	2379 €	1067 €	Terminale CGEA	2605 €	2446 €	1220€	30 €	2635 €	2476 €	1250 €
	Internat stagiaire	Internat apprenti	½ pension apprenti	Cotisations animations	Total stagiaire	Total internat apprenti	Total ½ pension apprenti																										
2 ^{nde} productions	2265 €			30 €	2295 €																												
1 ^{ère} CGEA	2265 €	2079€	1037€	30 €	2295 €	2379 €	1067 €																										
Terminale CGEA	2605 €	2446 €	1220€	30 €	2635 €	2476 €	1250 €																										

	<p><i>Règlement : prélèvement mensuel, chèques, espèces, virement ...</i></p> <p><i>Bourses possibles et possibilité d'avoir recours au fond social lycéen (seulement pour les stagiaires) : se renseigner au secrétariat dès la pré-inscription.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Parking : Gratuit à disposition • Navette gratuite possible pour les stagiaires et apprentis utilisant le train : - Prise en charge le lundi à 08 heures 30 en gare de Valdahon pour accéder à la MFR - Départ le vendredi à 16 heures 30 de la MFR pour un retour en gare à Valdahon.
Responsable de l'action, Contact	<ul style="list-style-type: none"> • Nom, Prénom du responsable de l'action : Terminale bac pro : Mme PIERRE Florence. florence.pierre@mfr.asso.fr 1^{ère} bac pro : Mme AMIOT Clémence. clemence.amiot@mfr.asso.fr 2^{nde} productions : Mme MONNEY Marion. marion.monney@mfr.asso.fr 0381563940
Formateurs, animateurs et intervenants	BUZY Anne-Sophie - LACHAT Amandine - GOGUEL Bernadette - BAULIEU Céline - CLEMENT Christelle - AMIOT Clémence - TONNIN Christian - CHAPUIS David - TAILLARD Didier - LAITHIER Emilie - BERNARDOT Florence - PIERRE Florence - BERNARD Gilles - BARDEY Jean-Paul - GLEJZER Jean-Pierre - FAINDT Louise - MONNEY Marion - VIENE Marine - MAITRE Philippe - VINCENT Sofiane - BLONDON Yann
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le centre de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un responsable assure le lien entre le stagiaire ou l'apprenti(e) , sa famille et son maître de stage ou d'apprentissage. - Un bilan est fait chaque début et fin de semaine par le ou la responsable de classe. - L'équipe pédagogique assure le suivi des devoirs à réaliser pendant le stage, des dossiers et des travaux à réaliser par le stagiaire ou l'apprenti. - Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet de liaison. - Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux stagiaires et apprentis pour les cours et devoirs. - Un tuteur est choisi pour l'année scolaire. Des tutorats sont programmés par les encadrants. - Accompagnement du jeune dans son projet professionnel. - Les stagiaires ou apprentis émargent tous les jours une feuille de présence - Les intervenants – formateurs émargent le présentiel des stagiaires • En entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - Des émargements journaliers sont mis en place. - Le suivi est réalisé par une visite des moniteurs sur le lieu de stage ou d'apprentissage et un bilan est établi. • En fin de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Les attestations et diplômes validés au cours de son cursus de formation • A l'issue de la formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi des candidats est réalisé à 6 mois et 1 an.
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Des évaluations certificatives et formatives sont réalisées tout au long du parcours. - Un relevé de notes semestriel avec les appréciations des moniteurs est remis à chaque responsable légal du jeune pour chaque année de formation. - Une rencontre avec un membre (ou 2) de l'équipe pédagogique est systématiquement proposée pour faire le point à chaque fin de semestre. - Un récapitulatif des évaluations CCF est réalisé en fin de cycle et remis à chaque jeune. - Chaque jeune se présente à l'examen du BAC PRO CGEA et la décision du jury d'examen atteste ou non la validation de la formation préparée par chaque jeune. - Examens : <ul style="list-style-type: none"> - Une formation de niveau IV qui se déroule sur 3 ans - En fin de classe de 1^{ère} BAC PRO CGEA : une attestation de capacités est délivrée - Evaluations Certificatives en Cours de Formation (en 1^{ère} et Terminale) : 50% en CCF (Contrôle en Cours de Formation) - Evaluations ponctuelles : 50 % en épreuves terminales - Fin de l'action : <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (<i>tour de table et bilan écrit</i>).

	<p>- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid »</p>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<ul style="list-style-type: none">● Agriculteur-riche : Exploitations agricoles individuelles ou sociétaires● Salarié(e) agricole qualifié(e)● Services de remplacement à destination des agriculteurs-trices,● Services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier ou de croissance... <p><u>Poursuites d'études</u> : Contrat de spécialisation (CS) et BTS dans le domaine agricole</p>